

L.D.K./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA.

Kigali, le 14 octobre 1960.-

N° 7041. /ENS.-

ASTRIDA

1695

O B J E T :

Candidature à l'Ecole d'Administration d'Astrida.

- 7083 / 16. ✓*
- Transmis copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et ASTRIDA.
 - Monsieur le Directeur de l'Ecole d'Administration de et à ASTRIDA.

Kigali, le 14 octobre 1960.
Pour le Résident Spécial du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, L.R. REGNIER,-

A Monsieur KALIMWIJABO Gabriel
B.P.151

à

A S T R I D A .

Monsieur,

Je suis au regret de vous informer que votre candidature à l'Ecole d'Administration d'Astrida n'a pu être retenue.

Le nombre de place étant en effet limité, toutes les demandes n'ont pu recevoir une suite favorable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Résident Spécial du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, L.R. REGNIER,-